

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	23.06.2014	20:33	14.340		DDTE
	Annule et remplace				

Auteur(s): André Obrist

Titre: Nouvelle convention collective chez TransN

Contenu:

Un article dans *l'Express* du 19 juin nous apprend qu'une nouvelle convention collective de travail a été signée. Celle-ci offre 5 semaines de vacances et un salaire minimum de 4360 francs brut à l'embauche. Ce salaire est supérieure de 160 francs par mois à la CCT qui prévaut encore dans la branche dans le canton.

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire quel surcoût cette nouvelle convention va générer?

Le Conseil d'Etat pense-il que les objectifs d'économie liés à la fusion pourront être atteints?

Réponse écrite demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
André Obrist	
Autres signataires (nom, prénom)	
Philippe Bauer	
Olivier Haussener	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER